Nouveau en 2012 DEUX EXPOSITIONS
AU TRIBUNAL *de Saint Valery sur Somme*

TERRITOIRE BAIE DE SOMME

Association qui a pour but la promotion et la valorisation des métiers, activités, productions et créations autour de la Baie de Somme.

Pour faire partie de l'association « Territoire Baie de Somme » :
il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, **sur les demandes d'admission présentées.**

Membres d'honneurs : élus par le bureau.

Membres bienfaiteurs : toute personne qui verse un droit d'entrée de **50☐** et la cotisation annuelle de **20☐**
Ils sont cooptés par les membres fondateurs.

Membres temporaires actifs : toute personne sélectionnée par le bureau (les trois voix) et qui verse un droit d'entrée de **20☐** et une participation aux frais (Location de la salle, édition des affiches et flyers, etc...) si intention de vendre... **20☐ expo Juin - 30☐ expo octobre**
Ils exposent et participent activement aux manifestations de l'année.

Les professionnels de la bouche sont invités à faire découvrir leurs produits : des tables seront à leur disposition pour organiser des dégustations des produits de la Baie. Toute personne sélectionnée par le bureau (les trois voix) et qui verse un droit d'entrée de **20☐**

DEMANDE D'ADMISSION

Nom :..... Prénom :.....
Société :.....
Activité :.....
Adresse :.....
Ville :..... Code postal :.....
n° de tél :..... n° de portable :.....
E-mail :.....
Site internet :.....
En qualité de membre :.....
Droit d'entrée :..... Cotisation :.....

Territoire Baie de Somme
3 rue du fond du val
80 230 - Pendé
Présidente : *Kassape Sanson*
Secrétaire : *Jane Trouvé*
Trésorier : *Didier Simonin*

Comment nous contacter :
Kassape - tél : 06 70 51 04 13
Jane - tél : 06 80 47 27 65
kassape@wanadoo.fr
jane.trouve@wanadoo.fr